

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr

Texte Action Congrès FSU Lozère 13 novembre 2019

Dispensé de timbrage
MENDE CT



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Les participants au Congrès départemental de la FSU Lozère,

DEPOSE LE 27/11/19

considérant que **l'urgence pour le climat** est l'enjeu sociétal fondamental,
considérant que **la lutte contre le projet de réforme gouvernemental de la retraite par points** doit mobiliser toutes les énergies militantes dans un cadre interprofessionnel le plus unitaire possible,
considérant que **le paritarisme**, élément de base de la définition des fonctionnaires citoyens organisés par des statuts est mis à mal par ce gouvernement,
considérant que **la Fonction publique est en permanence attaquée par ce gouvernement** et que les services publics, les salaires et le pouvoir d'achat des fonctionnaires et les pensions des retraités sont aujourd'hui considérés comme portion négligeable par ce gouvernement,
considérant que **l'Education est continuellement mise à mal** par ce gouvernement à cause des suppressions de postes et des contre réformes qu'il impose,



- ⇒ demandent que notre fédération s'implique dans les différentes actions programmées pour la **lutte contre le dérèglement climatique** et ses effets dévastateurs, dont celle du 29 novembre,
- ⇒ **demandent** que notre fédération, à tous les échelons, s'engage fermement dans des actions revendicatives pour la défense du système de retraite par répartition et, **qu'au-delà du 5 décembre 2019, elle participe activement à la construction d'un vrai plan d'action interprofessionnel durant les mois à venir pour réussir à faire reculer ce gouvernement** dans son projet destructeur,
- ⇒ **demandent** que notre fédération s'engage, si possible dans un cadre intersyndical le plus unitaire possible, dans des actions d'ampleur pour **améliorer les conditions de travail et de rémunérations de l'ensemble des fonctionnaires**,
- ⇒ **demandent** que notre fédération s'engage pour **améliorer les conditions de vie et de formation des étudiants**,
- ⇒ **demandent** que notre fédération prenne toute sa place dans toutes les mobilisations dénonçant **les violences faites aux femmes**,
- ⇒ **demandent** que notre fédération et ses syndicats concernés mettent en œuvre le plus rapidement possible des actions revendicatives d'ampleur **pour faire reculer le gouvernement dans ses projets et réformes destructeurs pour l'Education**.

SOMMAIRE

- P 2/3 Congrès départemental
- P 4 Actions Retraites

5 Décembre à Mende

9h30, AG, Salle Simone de Beauvoir, Foirail
10h30, Manifestation

14 Janvier

REFORME DES RETRAITES
Quels enjeux?
9h-16h, Stage syndical
18h30, Réunion Publique

A l'occasion du congrès départemental du 12 et 13 novembre, l'ensemble des congressistes réunis ont échangé sur la base des textes proposés dans le cadre des 4 thèmes. Vous trouverez dans ces 2 pages les principaux sujets abordés lors des débats ainsi que les propositions d'amendements qui ont été validées à l'issue du congrès.

Thème 1 : Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social

Tous les jeunes sont éducatibles, de la maternelle jusqu'à 18 ans. Les études supérieures doivent être accessibles à tous les élèves et le système doit s'en donner les moyens

La FSU s'oppose au principe de formation continue sur temps non travaillé même sur la base du volontariat.

A tous les niveaux, de l'école à l'université et aux organismes de recherche, une souffrance au travail s'instaure chez les personnels due à une dégradation croissante des conditions de travail, aux formes de management et une précarisation accrue alors que dans le même temps on fait le constat d'une indigence toujours plus grande de la réglementaire médecine du travail, voire de son absence dans un nombre croissant de départements

La FSU exige la suppression de la hausse des frais d'inscription à l'université et au-delà l'accès à l'université doit être gratuit pour tous et toutes sans condition de nationalité

L'imposition d'un volume minimal pour les savoirs dits « fondamentaux » se fait au détriment des autres contenus de formation (dont la recherche) et risque de réduire la formation à l'adaptation à l'emploi, faute de moyens à la hauteur des enjeux d'une formation pluridisciplinaire

La FSU demande l'abandon de l'ensemble des réformes que JM Blanquer a mises en place, mais aussi l'abandon de la réforme des rythmes scolaires toujours en vigueur dans le premier degré. Les établissements doivent tous avoir accès à l'outil numérique sans que celui-ci ne soit

l'occasion d'ingérence des collectivités territoriales dans les pratiques pédagogiques des enseignants.

L'école demeure génératrice d'inégalités dans les cours de récréation / d'école et des établissements, dans les manuels, dans la langue et dans l'enseignement de celle-ci. La langue française est structurellement inégalitaire. De même la lutte contre les discriminations passe par une diversification des figures étudiées.

Dans le cadre des réformes actuelles la FSU refuse que les missions d'orientation soient assurées par les personnels enseignants. Elles doivent rester des missions de psy EN. La FSU demande l'augmentation de psy EN et refuse le transfert de la compétence orientation aux collectivités territoriales.

La FSU s'oppose à ce que le monde associatif investisse de manière marchande ou idéologique le secteur du soutien scolaire.

La FSU revendique la nationalisation de toutes les écoles privées sans indemnité ni rachat.

La mission de prévention des RASED doit être réaffirmée pour lutter contre l'échec scolaire avec une prise en charge effective des élèves concernés par les professionnels du RASED. La FSU revendique des moyens pour les RASED au moins à hauteur de ce qu'ils étaient en 2008.

La FSU s'élève contre le déplacement vers les régions des missions des conseiller.e.s d'orientation pour les mettre au service du patronat régional et de ses besoins en emploi.

Thème 2 : La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne

L'objectif des politiques d'austérité est de convaincre les usager-e-s de la nécessité de réorganiser les services publics dans le seul but de les réduire pour faire des économies budgétaires

Comme ses prédécesseurs, E. Macron s'attaque à l'emploi public avec la suppression annoncée de 120 000 emplois sur le quinquennat. Le mouvement social des gilets jaunes qui se poursuit depuis maintenant un an et les mobilisations de plus en plus nombreuses dans tous les secteurs de la Fonction Publique ont certes contrarié l'action du gouvernement sans pour autant remettre en cause pour l'instant la réforme Action publique 2022.

Le privé laisse au public la partie des missions non rentables pour lui, ainsi que les usager-e-s les plus fragilisés et qui en ont le plus besoin. La FSU dénonce cette rentabilité à tout va et réaffirme la nécessité de plus de services publics sur tous les territoires et au plus près des citoyens.

Les maisons de services publics et encore plus la délégation de services publics au privé, qui n'est ni assermenté ni tenu à la discrétion, ni à la neutralité, ni au

principe de laïcité, ne sauraient remplacer les services publics de proximité qui sont actuellement supprimés.

La FSU revendique la mise en place d'un service public national du maintien de l'autonomie (soins et prévention, structures hospitalières, logement, transport, culture). Ce service public doit assurer l'égalité sur tout le territoire.

La FSU s'oppose fermement à l'orientation du gouvernement qui souhaite donner une place plus importante au « mérite » dans l'avancement car cette interprétation économiste du « mérite » entraîne une individualisation de la progression dans les carrières.

L'utilisation systématique des emplois aidés se substituant à des emplois publics est à proscrire. Cette précarité se généralise par la volonté du gouvernement à avoir recours de plus en plus aux contractuels. Elle nuit à la continuité du service public et favorise l'individualisation et l'isolement des agent-e-s.

La FSU revendique la création d'un corps de catégorie B-type de la Fonction publique pour les AESH. Ce métier d'AESH doit être reconnu tant par le statut que les conditions de travail et le salaire.

Thème 3 : Transition écologique, droits humains et justice sociale

En milieu rural la question des transports publics collectifs et coopératifs s'impose et exige d'investir des moyens nécessaires à une politique publique volontariste et moderne, par exemple, mesures de financement du covoiturage solidaire notamment par la fiscalité environnementale, maintien des lignes ferroviaires actuelles et réouverture des lignes déjà fermées.

La FSU doit défendre le développement de centres de médecine dans lesquels des médecins fonctionnaires interviennent

« Cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins » : ces mots résument les fondements de la Sécurité Sociale, qui a pour vocation de protéger l'ensemble de la population contre l'intégralité des risques sociaux. Mais depuis sa création, elle fait l'objet de nombreuses attaques par les gouvernements successifs et le patronat. Le déficit de la Sécu est sciemment organisé, notamment aujourd'hui par le refus de compenser les charges nouvelles et d'augmenter les recettes, au travers des trop nombreuses exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises. L'abondement des recettes passe aussi par une augmentation salariale (et ce alors que la valeur du point d'indice est bloquée alors que les salaires des patrons du CAC 40 ont augmenté cette année de 12%), par une lutte contre le chômage pour des emplois stables et par l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. La FSU rappelle que la Sécu doit être financée

essentiellement par le salaire socialisé et qu'il faut qu'elle redevienne la « propriété des cotisants ». Elle dénonce le recul de la Sécurité sociale au profit des complémentaires santé, source d'inégalités dans l'accès à la santé. La FSU propose aux autres organisations syndicales de mener une campagne commune pour une reconquête de la Sécurité Sociale avec l'objectif d'un « 100 % Sécu », apte à répondre aux besoins de toutes et tous. La FSU rappelle son attachement à l'objectif fondamental du 100% sécu. Dans cette perspective il est urgent d'entreprendre une démarche de retour sur les régressions des dernières années.

La FSU s'oppose fermement aux quotas d'immigration calqués sur les métiers en tension en France ; elle prône un accueil inconditionnel des migrants qui ont dû quitter leur pays, que ce soit pour des raisons économiques, climatiques ou politiques.

Scolarisation des migrants : la FSU demande la création d'UPE2A dans tous les départements en nombre suffisant, une réelle formation des enseignants, la mise à disposition de ressources, le rôle renforcé des psy-EN, de distinguer analphabétisme et FLE, de ne pas utiliser les ULIS et SEGPA comme dispositif d'accueil.

L'IVG doit être un droit opposable afin d'en garantir l'existence. Les praticiens doivent être soumis à l'obligation de proposer un rendez-vous dans les délais impartis.

Thème 4 : Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

La crise démocratique s'incarne notamment dans une perte de confiance dans le système représentatif qui touche le politique et percute particulièrement le syndicalisme de transformation sociale, qui ne vise pas à adapter le monde du travail aux exigences du libéralisme économique. C'est ce syndicalisme qui est combattu en France par le pouvoir actuel.

La FSU a, par définition, toujours porté des analyses sociétales partagées avec les personnels. C'est ce qui en a toujours fait la force et la particularité. Concernant les questions climatiques qui, aujourd'hui sont au cœur des débats sociétaux et des préoccupations intergénérationnelles, la FSU considère que la solution est celle de la sortie du système capitaliste pour créer un nouveau système plus égalitaire et respectueux de l'environnement.

Si l'éducation doit être une priorité pour parvenir à une société de justice sociale, de solidarité et d'égalité, c'est à travers notamment le développement de tous les services publics et de la fonction publique dans son ensemble, sur tous les territoires et en particulier les territoires périphériques qui depuis des décennies sont les espaces sur lesquels tous les services publics sont laminés, que nous pouvons contribuer à ces transformations.

La construction de mobilisations unitaires les plus larges possibles sur des plateformes revendicatives et des modalités d'action claires et efficaces favorisent l'engagement des

personnels. C'est une attente forte des personnels et plus largement des citoyens pour tenter de freiner les attaques et enfin pouvoir gagner sur nos revendications.

Œuvrer en commun sur les objectifs revendicatifs de nos mandats, s'ouvrir au commun pour construire ensemble est la solution. La grève et les formes variées de mobilisation doivent permettre de rendre le syndicalisme plus attractif, plus polymorphe mais ne doit pas lui faire perdre l'objectif de gagner pour le plus grand nombre possible.

La FSU doit travailler avec la CGT et Solidaires à la structuration de comités de liaison permanents.

Les Comités Fédéraux infra régionaux ont fait leurs preuves là où ils ont été implantés suite au congrès national du Mans. Ils doivent être maintenus pour ne pas casser les dynamiques fédérales infra régionales déjà mises en œuvre et fonctionnant.

Penser fédéral et agir fédéral nécessite le détachement de l'appartenance du SN d'origine. C'est un palier important à franchir et la formation militante fédérale doit travailler sur ce point.

La FSU refuse et continue de dénoncer la loi dite de modernisation de la fonction publique qui permet au gouvernement de casser le paritarisme et le principe du fonctionnaire – citoyen pour mettre en place une logique d'individualisation des différents actes de gestion de la carrière des fonctionnaires.



5 décembre 2019

Les organisations syndicales signataires appellent leurs syndicats et les salariés à construire la grève à compter du 5 décembre.

La nécessité de la grève interprofessionnelle est posée pour mettre en échec le projet Macron / Delevoye de réforme de la retraite par points. Elles appellent à une mobilisation massive pour défendre et améliorer le système de retraite par répartition.

Le droit pour toutes et tous à un départ à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement à 75 % et une indexation des pensions sur les salaires est possible. Les richesses existent pour financer un tel système.

**POUR LA DEFENSE
DE NOS RETRAITES,
TOUTES ET TOUS
EN GREVE
ET DANS L'ACTION!**

**9h30 AG de grévistes à Mende,
salle Simone de Beauvoir, Foirail
10h30 Rassemblement et manifestation
MENDE, Place du Foirail**



**Mende
Mardi 14 janvier
2020**

**REFORME
DES RETRAITES
*Quels enjeux?***

- ◇ Place des retraité.e.s dans la société
- ◇ Une retraite par points, comment ça fonctionne?
- ◇ Les principes actuels
- ◇ Un changement de modèle?
- ◇ L'âge de la retraite
- ◇ Et demain, quel âge de départ?
- ◇ Calcul d'une pension Fonction Publique
- ◇ Et demain, pour les fonctionnaires?

9h-16h : Stage de formation syndicale,

Espace Jean Jaurès

A partir de 18h30 : Réunion publique,

*Salle Simone de Beauvoir
Place du Foirail à MENDE*

Pour participer au stage :

- ⇒ Demande de congé pour formation syndicale à déposer avant le 14 décembre auprès de votre supérieur (Voir modèle ci-dessous)
- ⇒ Inscription par mail à fsu48@fsu.fr

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

NOM.....Prénom.....

Grade et fonction

Établissement.....

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 14 janvier 2020 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Mende

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique).

A.....Le.....Signature